



Séance du 03 juin 2024

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Date de la convocation : 28 mai 2024**

**Date d'affichage : 11 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, et le trois juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Etaient présents : Mmes et MM. B. PY -T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints - S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – D. RANOUX – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOIN – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET**

**Pouvoirs : M. JACOBBERGER donne pouvoir à S. COLLILIEUX – S. LAMBERT donne pouvoir à T. SEGUIN – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – P.E. PHEULPIN donne pouvoir à M. HEQUET**

**Absents : C. AMAROT HOUSSARD – Q. COUVREUR**

**Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance**

**DCM 2024/06/40**

**Mise à l'enquête du dossier de déclassement de voirie communale : Impasse des Boutons d'Or**

Monsieur PREVOT souhaite acquérir une partie de l'impasse des Boutons d'Or environ 180 m<sup>2</sup>. S'agissant d'une voirie communale, il est nécessaire de procéder au déclassement de cette voie.

Au préalable, une enquête publique est obligatoire.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le principe de déclassement dans le but de pouvoir céder une partie de l'impasse des Boutons d'Or,
- Approuve le lancement d'une enquête publique nécessaire au déclassement. Les dates et modalités de l'enquête publique ainsi que le nom du commissaire enquêteur seront précisés par arrêté du maire,
- Précise que le déclassement sera prononcé par délibération du Conseil Municipal à l'issue de l'enquête publique,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.

- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE